

République Française

\*\*\*\*\*

Département de la Meuse

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne

\*\*\*\*\*

SEANCE DU 1 JUILLET 2025

| Nombre de Membres                   |          |                       |
|-------------------------------------|----------|-----------------------|
| Membres en exercice                 | Présents | Votants               |
| 59                                  | 37       | 37<br>+ 4<br>pouvoirs |
| Date de convocation<br>24 juin 2025 |          |                       |

L’an deux mille vingt-cinq, le premier juillet à vingt heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la salle des fêtes de Vaubecourt, sous la présidence de **Martine AUBRY**, Présidente.

Présents : **AUBRY Martine, BACHELEZ Eric, BARDOT Fabrice, BAZART Christian, BERTHAUX Evelynne, BIGUINET Josiane, BRENEUR Robert, BRISSE Philippe, CHARTON Patrice, CHAUDRON Alain, DECHEPPE Mathilde, DEJEAN Sabrina, FABRE Hervé, GARAT Cédric, GEORGE Marie-Cécile, JEANSON LAMBERT Chantal, KLEIN Dania, KLEIN Françoise, KLEIN Marie-Françoise, LINARD Lidwine, LOCARDEL Maurice, LOMBART Vincent, MACINOT Séverine, MENUSIER Pascal, MICHEL Marie-Claude, MIGOT Thierry, MOREAU Michel, MOREL Mireille, NICOLAS Marc, OBARA Sylvain, PALIN Laurent, PINET Julien, RAMAND Thierry, RENAUDIN Bernard, VERDUN Marie-Pierre, WEISS Christian, WEISSE Brigitte.**

Absents : **ADRIAN Jean-Louis, CHASSEIGNE Didier, FOURES Sylvain, GROSS Patrick, HUMBERT Raphael, HURAUT Jean-Marie, ILIC Jean-Marc, JOSSELIN Sylvine, LANG Christophe, L’HUIILLIER Gérard, PATRIS Karine, POLMARD Christine, SANGNIER Yannick, THILL Angélique, WITZ Francis, FEVEZ Clément, LECLERC Raymond, PHILIPPOT Céline.**

Représentés : **CHARRIOT Sophie pouvoir donné à VERDUN Marie-Pierre, JACQUET Clarisse pouvoir donné à GEORGE Marie-Cécile, PHILIPPOT Nathalie pouvoir donné à KLEIN Dania, RAMAND Anne pouvoir donné à WEISSE Brigitte, ERNST Frédéric titulaire de KLEIN Marie-Françoise, MOLITOR Pierre-Louis titulaire de FABRE Hervé.**

**Madame KLEIN Dania** a été nommée secrétaire de séance.

**Objet : Modification du niveau de rémunération de l’emploi d’ATSEM à l’école de Pierrefitte sur Aire**  
**N° de délibération : DE\_2025\_079**

Conformément aux articles L313-1 et suivants du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l’organe délibérant de la collectivité ou de l’établissement.  
La délibération indique le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l’emploi créé. Elle indique, le cas échéant, si l’emploi peut également être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l’article 3-3. Dans ce cas, le motif invoqué, la nature des fonctions, les niveaux de rémunération de l’emploi créé sont précisés.

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L313-1 et suivants et L332-8 ;  
Vu l’article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984 ;  
Vu le contrat à durée indéterminée en date du 26 septembre 2008 établi par le SIS Entre Aire et Meuse,

Considérant la dissolution du SIS Entre Aire et Meuse et à la reprise de compétence par la Codecom De l’Aire à l’Argonne à compter du 01/01/2018 et du transfert du personnel à compter de cette date,  
Considérant que la rémunération de l’agent n’a pas évolué depuis plusieurs années,

La Présidente propose à l'assemblée,

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025, l'agent contractuel de droit public occupant l'emploi de d'Atem sera rémunéré par référence à la grille indiciaire afférente au grade d'Atsem - Echelon 9 – Indice Brut : 446 / Indice Majoré : 397.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve la proposition de la Présidente,
- dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent sont inscrits au budget.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme  
Martine AUBRY,  
Présidente



Martine AUBRY

Martine AUBRY  
2025.07.03 14:41:06 +0200  
Ref:9045757-13613443-1-D  
Signature numérique  
la Présidente